

suffisants doivent être consentis par le biais du FMI et des institutions de développement, surtout aux pays à faible revenu, et les banques commerciales doivent continuer à jouer un rôle important dans le financement à l'échelle internationale.

Les besoins de l'Agence internationale de développement (AID) sont tout particulièrement aigus. Pour sa part, le Canada s'est à nouveau engagé à consacrer 0,5% de son produit national brut à l'Aide publique au développement d'ici 1985 et à faire tout son possible pour atteindre l'objectif du 0,7% d'ici 1990. Nous venons de déposer, aujourd'hui, nos instruments de ratification pour le Fonds commun pour les produits de base.

Pour ce qui est du commerce, les gouvernements et les institutions internationales doivent désormais unir leurs efforts pour veiller au respect des engagements déjà pris à cet égard. Les promesses ne suffisent pas. Il nous faut agir de façon positive si nous voulons renforcer la confiance dans le système des échanges et contribuer à la reprise de l'économie mondiale. Le Canada appuie activement les efforts déployés au sein du GATT et d'autres organismes pour examiner dans quelle mesure sont respectés les engagements de ne pas céder au protectionnisme. Il importe, à cet égard, que chaque gouvernement ait la conviction qu'il n'est pas seul à lutter mais qu'au contraire il participe à un effort vraiment collectif. Nous sommes conscients du rôle vital du commerce dans le processus de développement économique global, ainsi que de l'importance des recettes d'exportation dans l'allègement des graves tensions qui pèsent sur la balance des paiements de bon nombre de pays. Les efforts à accomplir exigent notre attention et notre détermination.

Il existe un autre domaine où la coopération doit être entretenue. Il s'agit de la coopération entre producteurs et consommateurs dans le secteur pétrolier. Les relèvements successifs des prix de l'énergie ont grandement contribué à accélérer l'inflation, à réduire la croissance réelle, à accentuer la crise de l'endettement et à assourdir le dialogue Nord-Sud. Producteurs et consommateurs ont maintenant la possibilité de collaborer, compte tenu de leurs énormes intérêts communs, à la conservation, à la sécurité de l'approvisionnement ainsi qu'à l'établissement d'un prix équitable et stable à long terme. Il se dégage aujourd'hui dans les relations consommateurs-producteurs un plus grand esprit de réalisme qui offre certains espoirs d'une discussion pragmatique des questions pétrolières et des problèmes connexes dans les années à venir.

La communauté internationale a consacré beaucoup trop de temps à tenter de concevoir de nouveaux mécanismes, et pas assez à mieux faire fonctionner ceux dont elle dispose déjà. Je suis encouragé par l'orientation pragmatique qu'a pris le débat sur la réforme du système financier international. Le récent rapport du Groupe d'étude du Commonwealth sur les défis posés au système financier et commercial international représente une contribution très utile à ce débat. Nombre de ses recommandations visent tout d'abord à instituer une plus grande coopération multilatérale dans le cadre des institutions existantes.

La même préoccupation — à savoir de rendre plus efficaces les institutions existantes — a inspiré les efforts faits par mon pays au sein du Conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) afin de mieux assurer le financement de cette institution, et de renforcer son